

RESULTAT DES CONSULTATIONS INTERESSEMENT ET AVANCEMENTS AU CHOIX

MONTREUIL

Lundi 11 mai 2009

LA CGT REMERCIE TOUS LES AGENTS DE RTE QUI ONT PARTICIPE AUX CONSULTATIONS SUR LES ACCORDS INTERESSEMENT ET AVANCEMENTS AUX CHOIX.

MALGRE LE PEU DE TEMPS QUE NOUS AVONS EU POUR ORGANISER CES CONSULTATIONS 5113 SALARIES ONT ETE CONSULTES SUR LES 8300 QUE COMPTE RTE.

C'EST UN IMMENSE PAS EN AVANT POUR LA DEMOCRATIE ET CONTRE L'ARBITRAIRE.

LA CGT CONTINUERA A VOUS CONSULTER CHAQUE FOIS QUE VOTRE AVENIR SERA EN JEU, CHAQUE FOIS QUE VOS CONDITIONS DE VIE ET DE RENUMERATIONS SERONT TOUCHEES.

VOUS AVIEZ DIT NON A LA COTISATION OBLIGATOIRE SUR LA RETRAITE PAR CAPITALISATION IL Y A QUELQUES MOIS ET VOUS AVIEZ RAISON.

AUJOURD'HUI VOUS DITES OUI A L'INTERESSEMENT ET AUX AVANCEMENTS AU CHOIX MAIS VOUS NOUS DITES AUSSI QU'IL FAUT CONTINUER LA LUTTE POUR OBTENIR LA SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS SALARIALES. VOUS AVEZ ENCORE RAISON.

INTERESSEMENT.

La CGT n'a jamais été favorable au développement des rémunérations périphériques au détriment du salaire de base (SNB, NR + Echelon). Ces rémunérations périphériques (intéressement, RIP, AIL, Primes) ont été créées par le patronat pour individualiser la rémunération des salariés et briser les repères collectifs dans les entreprises et dans les branches professionnelles.

Pour autant la CGT n'est pas en dehors du temps et n'ignore pas les difficultés financières des salariés de RTE et de leurs familles.

Que l'on le veuille ou non l'intéressement constitue un plus financier pour les agents de RTE et c'est dans ce sens que vous avez répondu à la consultation organisée par la CGT.

79,07 % des consultés ont répondu pour que la CGT signe l'accord intéressement.

77,23 % des consultés ont répondu pour que la CGT ne s'y oppose pas.

En intersyndicale, la CGT, FO et la CFTC ont essayé de faire disparaître les effets les plus néfastes de l'intéressement. C'est ainsi que le critère inacceptable sur les accidents de travail a été enlevé.

Mais il nous faudra, dans l'avenir, changer la clé de répartition entre intéressement direct et abondement, c'est-à-dire augmenter la partie intéressement en diminuant la partie abondement.

Notre proposition ne change rien pour les agents qui placent l'intéressement mais elle permet à ceux qui en ont le plus besoin de voir leur part augmenter.

(il est d'ailleurs regrettable que sur ce point aussi, la division syndicale soit de mise.)

LA CGT SIGNERA L'ACCORD INTERESSEMENT LE 14 MAI 2009

(date à laquelle la direction nous convoque pour signature).

LES SALARIES DE RTE TOUCHERONT DONC L'INTERESSEMENT EN 2009, 2010 ET 2011 ET AVANT L'ETE UNE PRIME DE 1500 EUROS PAR AGENT.

Avancements aux choix 2009 et 2010

66,20 % des consultés ont répondu pour que CGT signe l'accord avancements.

66,34 % des consultés ont répondu pour que la CGT ne s'oppose pas à cet accord.

La disparition des collèges Exécution et Maîtrise et leur remplacement par un collège non cadre a beaucoup pesé sur cette consultation.

Le directoire de RTE veut nous faire tomber dans un piège grossier qui consiste à opposer les cadres aux non cadres.

Les salariés de RTE ne seront pas dupes de cette stratégie qui consiste à diviser le Personnel en 2 pour les opposer et régner tranquillement.

Aujourd'hui à RTE la rigueur est pour tous les agents qui sont du GF 3 au GF19.

Aujourd'hui à RTE la fracture sociale n'est pas entre les cadres et les non cadres mais entre les salariés avec GF et ceux hors GF qui par le fait du prince on vu leur rémunération externalisée.

Pourquoi ? Que veut-on cacher au Personnel de RTE ?

LA CGT SIGNERA L'ACCORD AVANCEMENTS AU CHOIX LE 14 MAI 2009

LES SALARIES DE RTE TOUCHERONT LE RAPPEL DE SALAIRE AVANT L'ETE. **(pour ceux qui auront des avancements)**

POUR AUTANT NOUS DEVONS CONTINUER LA LUTTE POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS SALARIALES

La CGT revendique :

- **La reprise des négociations de Branche pour augmenter le SNB et avoir un réel débat sur les rémunérations.**
- **Une augmentation immédiate de 5 % des salaires et des pensions.**
- **L'attribution de 2 NR à tous les agents de RTE.**
- **L'attribution de 2 NR hors contingent six mois avant le départ en retraite.**
- **Le doublement de la gratification de fin d'année (dit 14ème mois).**
- **Un réel projet industriel pour RTE, sans lequel aucune vision d'avenir n'est possible.**
- **La révision de tous les organigrammes qui doit se conclure par une reconnaissance des qualifications et par une montée en GF.**

**TOUS LES SALARIES DE RTE DOIVENT RESTER UNIS DANS LA LUTTE ET
L'ACTION POUR OBTENIR LA SATISFACTION DE LEURS REVENDICATIONS.**

La CGT appelle le Personnel
à poursuivre la lutte sur les positions interfédérales.

TOUS ENSEMBLE LES SALARIES PEUVENT GAGNER !